

Fiche de poste

AGENT de Développement sportif



L'agent de développement sportif est chargé de concevoir, de coordonner et d'accompagner des projets de développement. Son but est d'augmenter le nombre de licenciés et de développer de nouvelles sources de financement. Il doit ainsi développer et animer des partenariats, des actions de promotion de l'activité, tout en assurant la gestion administrative et financière des projets et leur évaluation.

L'agent de développement doit aussi avoir un rôle d'assistance et de conseil auprès des dirigeants de l'ASPTT.

La personne recrutée collaborera étroitement avec l'équipe bénévole et salariée de l'ASPTT et devra rendre compte de son activité à son tuteur et au président général de l'ASPTT.

PRINCIPALES MISSIONS

❖ Développement

- Mettre en œuvre le projet associatif de l'ASPTT ;
- Concevoir, coordonner et accompagner les projets de développement sportif ;
- Participer au développement du club en interne ;
- Assurer la promotion du club lors des diverses manifestations sportives locales ;
- Assurer le suivi des dossiers de subvention ;
- Développer et animer les partenariats ;
- Accompagner le bureau directeur dans ses missions ;
- Créer le lien entre chacune des sections du club ;
- Assurer une collaboration active avec la Fédération Sportive des ASPTT et le Comité Régional ASPTT territorialement compétent ;
- Mise en place d'un système de fidélisation des adhérents.

❖ Communication

- Gérer le site internet de l'ASPTT ;
- Animer les réseaux sociaux du club (Facebook, Twitter ...) ;

❖ Sportif

- Accompagner les éducateurs sportifs dans la gestion des événements ;
- Forcer la proposition dans la mise en place d'activités et la participation à ces activités (organisation de compétitions, de stages, déplacements sur des manifestations sportives).

Relations hiérarchiques

Placé sous l'autorité hiérarchique du Président de l'ASPTT et sous l'autorité fonctionnelle du responsable régional

EXIGENCES REQUISES pour le poste

Qualifications nécessaires SAVOIRS	Compétences nécessaires SAVOIR-FAIRE	Compétences relationnelles SAVOIRE-ÊTRE
✓ Disposer de bonnes connaissances du milieu associatif ✓ Avoir de bonnes connaissances des activités sportives proposées par le club	✓ Savoir faire des propositions en synergie du projet associatif ✓ Savoir présenter, mettre en valeur et défendre les actions menées ✓ Savoir rechercher l'information nécessaire aux actions menées ✓ Maîtriser les outils informatiques et de communication ✓ Appréhender la méthodologie de projet	✓ Savoir faire passer un message, écouter et défendre un point de vue ✓ Savoir être réactif ✓ Acquérir progressivement une autonomie de travail et être capable d'anticiper les tâches ✓ Savoir travailler en équipe et en autonomie

Informations pratiques :

Lieu de stage : ASPTT GRAND LYON Chemin des Bouchets Villa Cuzin 69800 St PRIEST

CV et LM à adresser à : bmoudekelottin@asptt.com

Contact pour tout renseignement : Madame Betty MOUDEKE-LOTTIN – 06 08 07 81 06